

PLAN DE COURS

POL-2326 : Coopération dans les Amériques

NRC 26634 | Hiver 2018

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Cette formation en ligne vise à initier l'étudiant aux grands projets d'intégration dans les Amériques, aux grandes institutions de la coopération interaméricaine, ainsi qu'aux modèles d'intégration économique, à la coopération continentale en matière de sécurité et à la situation de la démocratie dans les Amériques. Il s'agit d'une formation multidisciplinaire (politique, économique, histoire, sociologie, droit) où l'on aborde les différentes dimensions de la coopération dans les Amériques.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=89901>

Coordonnées et disponibilités

Mamadou Lamine Sarr

Enseignant

DKN-5457

mamadou-lamine.sarr.1@ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 4517

Disponibilités

Mercredi de 14h00 à 16h00 (ou rendez-vous par courriel)

Cyprien Bassamagne Mougno

Assistant d'enseignement

5457

cyprien.bassamagne-mougno.1@ulaval.ca

Disponibilités

jeudi :

15h00 à 17h00 - du 15 janv. 2018 au 6 mai 2018

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs du cours	4
Objectif(s) spécifique(s)	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	6
Mode d'encadrement	6
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Évaluation 1	7
Examen mi-session	8
Évaluation 2	8
Examen final	8
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	9
Évaluation de la qualité du français	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Plagiat	10
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	10
Évaluation des apprentissages	11
Ressources pour l'apprentissage à distance	11
Inscription pour le lieu d'examen	11
Matériel didactique	12
Liste du matériel obligatoire	12
Spécifications technologiques	12
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Objectifs du cours

La formation à distance sur la coopération dans les Amériques vise à :

- Offrir aux participants une formation pluridisciplinaire afin qu'ils comprennent les grands enjeux de la coopération et de l'intégration dans les Amériques.
- Permettre aux participants de connaître les enjeux, les contraintes, les règles et les rapports de force entre les acteurs de la coopération interaméricaine.
- Permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les grandes questions touchant l'actualité des relations interaméricaines.
- Permettre aux participants de développer des connaissances et des habiletés utiles à leur cheminement dans le monde de la coopération interaméricaine.

Objectif(s) spécifique(s)

Plus spécifiquement, au terme de chacun des volets, vous serez en mesure de :

- Volet 1 : comprendre, expliquer, analyser les concepts et les grands projets d'intégration dans les Amériques
- Volet 2 : comprendre, expliquer, analyser le rôle des grandes institutions interaméricaines et l'organisation du système interaméricain
- Volet 3 : comprendre, expliquer, analyser les modèles d'intégration économique de différentes sous-régions des Amériques
- Volet 4 : comprendre, expliquer, analyser les enjeux auxquels font face les institutions en matière de sécurité dans les Amériques
- Volet 5 : comprendre, expliquer, analyser l'évolution de la démocratie dans les Amériques ainsi que les enjeux actuels en cette matière

Contenu du cours

La formation se divise en 5 volets et sera structurée de la façon suivante :

La coopération dans les Amériques

Volets	Thématique
1	Les projets d'intégration dans les Amériques et leurs assises conceptuelles
2	Les grandes institutions de la coopération interaméricaine
3	L'intégration économique dans les Amériques
4	La coopération continentale en matière de sécurité
5	La démocratie dans les Amériques

VOLET 1 - Les projets d'intégration dans les Amériques et leurs assises conceptuelles

Modules 1 à 3: du 15 janvier au 31 janvier 2018

Contenu du volet conçu avec la collaboration de : Gordon Mace, professeur de science politique à l'Université Laval et directeur du Centre d'études interaméricaines

- Les deux visions concurrentes du régionalisme dans les Amériques : Bolivar et Monroe. Le mouvement pour l'unité politique.
- La CEPAL et l'intégration régionale de première génération : du modèle « hacia adentro » vers le modèle du « régionalisme ouvert ».
- L'ALALC, le MCCA, le Groupe andin et la CARICOM : étude comparée.
- L'intégration de la deuxième génération : le MERCOSUR et la Communauté andine.
- Le projet états-unien.

- Un libre-échange continental long à venir : 1889 et 1948.
- L'Initiative pour les Amériques et la ZLÉA.
- Perspectives d'avenir.

VOLET 2 - Les grandes institutions de la coopération interaméricaine

Modules 4 à 6 : du 1er février au 16 février 2018

Contenu du volet conçu avec la collaboration de : Jean-Philippe Thérien, professeur de science politique à l'Université de Montréal

- Architecture de la gouvernance interaméricaine.
- Relations interaméricaines : une perspective historique.
- L'Organisation des États américains.
- Le processus des Sommets des Amériques.
- Les défis actuels de la coopération interaméricaine.

VOLET 3 - L'intégration économique dans les Amériques

Modules 7 à 9 : du 19 février au 9 mars 2018

Contenu du volet conçu avec la collaboration de : Sylvain F. Turcotte, chercheur au Centre d'étude sur l'intégration et la mondialisation (CEIM), Université du Québec à Montréal, et Richard Ouellet, professeur de droit à l'Université Laval

- Deux pôles économiques dans l'hémisphère (États-Unis, Brésil)
 - Commerce
 - Investissement
- Les blocs régionaux
 - ALÉNA, MERCOSUR, CAN, MCCA
 - La prise de décision et le règlement des différends
- Les conflits au sein des accords
 - Les causes et les effets
- La ZLÉA : l'état des lieux
 - Après Mar del Plata
- La diversité des conceptions de l'intégration économique
 - Trois modèles distincts.

VOLET 4 - La coopération continentale en matière de sécurité

Modules 10 à 12 : du 12 mars au 30 mars 2018

Contenu du volet conçu avec la collaboration de : Hugo Loiseau, professeur à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

- Histoire diplomatique et militaire de l'Amérique latine.
- Origines du système interaméricain (1889-1947).
- Éléments de base du « système » interaméricain de sécurité (Traité de Rio, Charte de l'OÉA, Accords d'assistance mutuelle, ajouts de la guerre froide).
- Nouveau contexte post-guerre froide (besoins de réforme, tentatives de réforme, contexte actuel pour le système de sécurité et son impact sur le système interaméricain en général).
- Réformes proposées à partir de 2003.

VOLET 5 - La démocratie dans les Amériques

Modules 13 à 15 : du 2 avril au 20 avril 2018

Contenu du volet conçu avec la collaboration de : Stéphanie Rousseau, professeure au département de sociologie, Université Laval

- La transition démocratique des années 1980.
- Les réformes néolibérales et leurs impacts.
- La consolidation de la démocratie.
- La démocratie dans le système interaméricain.

- Les défis de transformation démocratique.
- Enjeux actuels et défis pour l'avenir.

Chaque volet inclut:

- une description du contenu du volet;
- des objectifs spécifiques d'apprentissage;
- une liste d'activités d'apprentissage;
- une conférence à visionner accompagnée d'une présentation Power Point (en trois parties);
- des lectures recommandées;
- des lectures complémentaires;
- des sites Internet à consulter (dans certains volets);
- des cartes à visualiser (dans certains volets);
- une question de discussion;
- des questions d'autoévaluation.

Chaque volet inclut 3 modules. L'étudiant doit organiser son emploi du temps pour réaliser chaque volet dans le délai prévu. Il doit d'abord visionner les exposés sur vidéo, en parallèle avec les exposés en format PDF. Ensuite, il fait les lectures recommandées, et au besoin les lectures complémentaires, puis il consulte les autres ressources indiquées (sites Internet, cartes, etc.). Pour vérifier sa compréhension des différentes notions, il peut ensuite répondre aux questions d'autoévaluation, lesquelles ne sont pas notées. Nous vous indiquons où se trouve la réponse à chaque question d'autoévaluation (extraits vidéos, présentations Power Point, lectures, etc.).

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à effectuer le ou les examens aux moments prescrits et s'il y a lieu, participer aux activités d'apprentissage collaboratives.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Mode d'encadrement

La feuille de route proposée est adaptable à vos disponibilités pendant les 3 modules de chaque volet. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme.

La rétroaction fournie par la personne responsable de l'encadrement peut emprunter différentes voies. La formule du cours permet et encourage plusieurs types de contacts : le courrier électronique, le forum de discussion et le blogue.

Courrier électronique

Le courrier électronique est utile pour vous adresser à une seule personne ou à quelques personnes seulement. La réponse aux questions posées par courrier électronique ne sera pas instantanée. Dans ce cours, la personne responsable de l'encadrement répondra à son courrier au moins 2 fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Forum de discussion

Vous pourrez également utiliser le forum de discussion, qui vous permet de discuter de divers points de contenu avec l'ensemble des autres étudiants de même qu'avec les personnes responsables de l'encadrement. Les sujets abordés dans le forum peuvent être à la fois de nature administrative ou technique.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Volet 1 - Modules 1 à 3	
Les projets d'intégration dans les Amériques et leurs assises conceptuelles	15 janv. 2018
Volet 2 - Modules 4 à 6	
Les grandes institutions de la coopération interaméricaine	1 févr. 2018
Volet 3 - Modules 7 à 9	
L'intégration économique dans les Amériques	19 févr. 2018
Volet 4 - Modules 10 à 12	
La coopération continentale en matière de sécurité	12 mars 2018
Volet 5 - Modules 13 à 15	
La démocratie dans les Amériques	2 avr. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Évaluation 1	Le 15 févr. 2018 de 08h00 à 21h30	Individuel	15 %
Examen mi-session	Le 12 mars 2018 de 08h00 à 21h30	Individuel	20 %
Évaluation 2	Le 19 avr. 2018 de 08h00 à 21h30	Individuel	15 %
Examen final	Le 27 avr. 2018 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Évaluation 1

Titre du questionnaire :	Évaluation 1
Période de disponibilité :	Le 15 févr. 2018 de 08h00 à 21h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Directives :	Cet examen porte les deux premiers volets et il se fera en ligne.

Il y aura des Questions à choix multiples (QCM) et deux questions à développement (entre 250-350mots)

Une fois que vous aurez débuté l'examen, vous devrez le compléter intégralement dans les délais requis.

Les 90 minutes allouées s'écoulent en continu, même si vous quittez momentanément le site pour y revenir ensuite.

Examen mi-session

Titre du questionnaire : [Examen mi-session](#)

Période de disponibilité : Le 12 mars 2018 de 08h00 à 21h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives :

Cet examen porte les trois premiers volets et il se fera en ligne.

Il y aura des Questions à choix multiples (QCM) et deux questions à développement

Une fois que vous aurez débuté l'examen, vous devrez le compléter intégralement dans les délais requis.

Les 90 minutes allouées s'écoulent en continu, même si vous quittez momentanément le site pour y revenir ensuite.

Évaluation 2

Titre du questionnaire : [Évaluation 2](#)

Période de disponibilité : Le 19 avr. 2018 de 08h00 à 21h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Directives :

Cet examen porte les deux derniers volets et il se fera en ligne.

Il y aura des Questions à choix multiples (QCM) et deux questions à développement (entre 250-350mots)

Une fois que vous aurez débuté l'examen, vous devrez le compléter intégralement dans les délais requis.

Les 90 minutes allouées s'écoulent en continu, même si vous quittez momentanément le site pour y revenir ensuite.

Examen final

Date et lieu : Le 27 avr. 2018 de 18h30 à 21h30 , Salle à déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Directives de l'évaluation :

Cet examen aura lieu en salle et portera sur l'ensemble du cours.

Il sera composé de QCM et de deux questions à développement, mais avec des réponses plus élaborées et plus longues (2 à 3 pages du cahier d'examen) que celles proposées pour les évaluations ou l'examen intermédiaire.

Matériel autorisé : Aucun.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

Respect de la qualité de la langue : le non-respect de la qualité de la langue peut entraîner un maximum de 10% de pénalité.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Évaluation des apprentissages

L'autoévaluation

Cette évaluation n'est pas notée. Elle est présentée sous forme de questions d'ouverture et d'intégration. Les questions d'autoévaluation mettent l'accent sur les points les plus importants de la matière. Ces dernières vous préparent aux évaluations notées. Des questions d'autoévaluation sont proposées dans chacun des volets. Dans la section "Évaluations", nous vous indiquons où se trouve la réponse à chaque question d'autoévaluation (extraits vidéos, présentations Power Point, lectures, etc.).

Évaluations et examens

Afin de vous permettre de valider vos acquis de ce cours, vous aurez deux évaluations en ligne (notées sur 15), un examen intermédiaire (de mi-session) en ligne (noté sur 20) et l'examen final en salle (et noté sur 50).

Les évaluations et l'examen intermédiaire portent sur des volets précis (voir Évaluations et résultats")

L'examen final en salle est prévu pendant la semaine des examens. Cet examen vise à vérifier vos connaissances sur l'ensemble de la matière du cours. Vous devrez alors répondre à deux questions à développement qui porteront essentiellement sur le contenu des vidéos et des présentations Power Point. Les lectures recommandées et complémentaires pourront évidemment vous aider à structurer vos réponses, mais elles ne seront pas directement matière à évaluation.

L'ensemble des évaluations notées compte pour 100 % de la note du cours.

Ressources pour l'apprentissage à distance

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Inscription pour le lieu d'examen

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'[inscription pour le lieu d'examen](#) . Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examens en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Consulter les textes recommandés et visionner les vidéos pour chaque module.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Voir les lectures recommandées et complémentaires dans chacun des volets sous l'onglet «Feuille de route».